



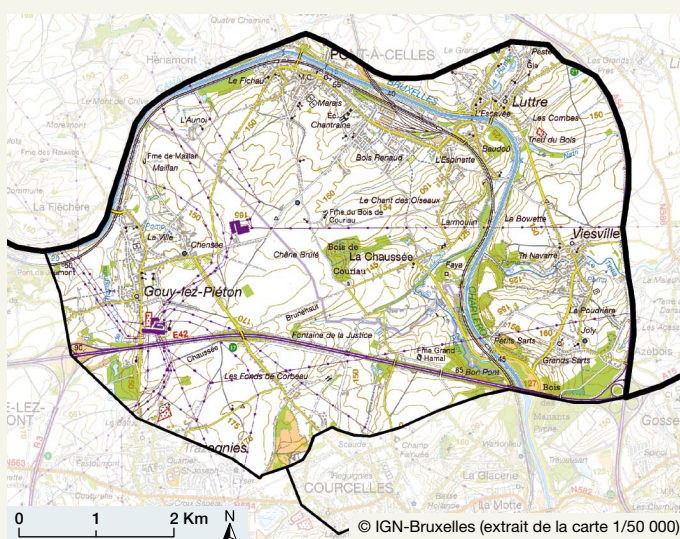
Plateau agricole de Gouy-lez-Piéton



Superficie totale de l'aire (ha)^A	3 178
Superficie agricole (ha)	1 999
Superficie boisée et milieux semi-naturels (ha)	203
Superficie urbanisée (habitat et act. économique-ha)	520
Nombre d'habitants^B	12 935

^A Estimation sur base des données de la Carte numérique d'occupation du sol de Wallonie (2007).

^B Estimation sur base des données INS (2008).



L'aire du Plateau agricole de Gouy-lez-Piéton présente un relief calme interrompu seulement dans sa partie est par la vallée du Piéton. Le paysage se caractérise par de vastes étendues agricoles, ponctuées de petits bosquets et de quelques alignements d'arbres. Des boisements plus denses accompagnent certains segments du canal Charleroi – Bruxelles installé dans la vallée du Piéton. Le bâti se partage entre des villages à la structure traditionnelle encore assez lisible et un semis de grosses fermes en carré. Quel que soit l'endroit où se porte le regard, le paysage paraît investi par les lignes à haute tension. C'est l'une des aires de l'ensemble paysager où la physionomie rurale est la mieux préservée, l'industrie y étant aussi relativement discrète.



Située dans la partie nord-est de l'ensemble paysager de la Haine et de la Sambre, l'aire du Plateau agricole de Gouy-lez-Piéton constitue une forme de **TRANSITION** avec l'ensemble paysager voisin des Plateaux brabançon et hesbignon au nord, présenté dans l'atlas n° 2. Le Plateau agricole de Gouy-lez-Piéton partage avec l'aire de la Campagne agricole sud-brabançonne, située au sein de l'ensemble voisin, plusieurs caractéristiques fondamentales, décrites ci-dessous.

L'aire présente un relief de **PLATEAU ASSEZ CALME** aux ondulations souples allant de pair avec un réseau hydrographique généralement discret. Le plateau est néanmoins interrompu au nord et à l'est par la **VALLÉE PLUS PROFONDE DU PIÉTON**. Si cette vallée est bien perceptible, de même que celle de son petit affluent, le Tintia, le Piéton lui-même reste très peu visible. Ce cours d'eau a même disparu à certains endroits suite à l'aménagement puis à l'élargissement du **CANAL DE CHARLEROI – BRUXELLES** aux 19^e et 20^e siècles. Ce dernier constitue la limite de l'aire et de l'ensemble paysager au nord. Son gabarit et les ouvrages d'art (écluse, ponts) qui l'accompagnent en font un élément particulièrement marquant du paysage de l'aire mais qui reste relativement localisé au sein de celle-ci.

L'aire se caractérise avant tout par de **VASTES ÉTENDUES AGRICOLES**. Ici et là apparaissent quelques bosquets de superficie réduite, mais dont l'impact visuel est amplifié par la topographie calme. Quelques plantations sont également présentes sous forme d'alignements le long de la voirie. Des boisements plus importants se répartissent le long du canal, sur les flancs de vallée, à l'est.

Les villages se positionnent généralement en versant de vallée et s'étirent le long des courbes de niveaux.

L'habitat y est jointif, parfois en recul par rapport à la voirie. L'imbrication des maisons au sein des noyaux villageois constitue une caractéristique récurrente de l'aire. Au sein de ce tissu bâti des maisons enduites de cimorné* et quelques **EXPLOITATIONS AGRICOLES** de taille modeste peuvent encore être observées. D'autres exploitations de dimensions beaucoup plus imposantes, souvent en carré, se répartissent en semis lâche à l'écart des villages. Un habitat récent est également présent, en lisière de ces derniers ou le long de certaines voies de communication principales. Il reste encore assez limité.

L'emprise industrielle est très faible en comparaison de ce qui est observable dans les aires voisines. Les quelques friches et bâtiments anciens qui subsistent sont essentiellement localisés à proximité du canal et de la ligne de chemin de fer ou en bordure de l'aire. Aujourd'hui, les seuls éléments notables sont constitués par les bâtiments installés dans le zoning industriel de Gouy-lez-Piéton, à côté de l'autoroute E42.

Celle-ci, qui relie Mons à Liège, traverse l'aire d'ouest en est. Son viaduc qui enjambe le canal ouvre des perspectives intéressantes mais toujours rapides sur la voie d'eau et son écluse, la vallée et le hameau de Grands Sarts étagé sur son flanc. L'aire est aussi traversée du sud-ouest au nord-est par la chaussée Brunehaut, qui suit une ligne de crête.

Enfin, l'aire se distingue encore considérablement de ses voisines par les multiples infrastructures de **TRANSPORT D'ÉNERGIE** présentes sur son territoire, surtout dans la partie ouest. Elle compte deux stations de redistribution et de très nombreuses lignes à haute tension. Il est quasi impossible pour le regard d'échapper au maillage souvent très dense de ces multiples lignes électriques.



Les grandes étendues agricoles légèrement ondulées sont hérissées de pylônes électriques et les quelques masses boisées marquent l'horizon des vues lointaines, comme ci-dessus aux environs de Gouy-lez-Piéton.



Quelques routes bordées d'arbres sont visibles de loin et contrastent avec le plateau agricole. Les doubles alignements créent un effet de perspective important pour l'automobiliste. Beaucoup d'arbres sont néanmoins en mauvais état et certains alignements ne sont plus réguliers. Le manque d'entretien et l'absence de remplacement des arbres anciens pourraient amener la disparition rapide de ces éléments structurants du paysage.



Luttre s'étire le long de la vallée creusée par la Rampe, un petit ruisseau. Le clocher de l'église structure la silhouette du village. La route venant de Viesville, d'où est prise la photographie, permet une vue élargie de la vallée et du village.



A Pont-à-Celles (ci-dessus) et Viesville, les places légèrement déstructurées par la disparité des gabarits et des matériaux des façades ont retrouvé une certaine unité grâce à l'aménagement homogène de l'espace public. La minéralité des espaces y est tempérée par l'installation de jeunes arbres. La réflexion sur les emplacements de parking a permis d'aérer le paysage et a réattribué l'espace aux piétons.



Pont-à-Celles



Grands Sarts



Luttre

A l'intérieur des villages ou des hameaux, le profil jointif de l'habitat donne une impression de densité, qui contraste avec les vues lointaines des espaces agricoles. A proximité de la gare de Luttre, la présence de quelques bâtiments industriels disséminés au sein du bâti renforce encore cette perception.



La présence récurrente de façades en cimorné dans les alignements de petites maisons mitoyennes attire le regard. Cette technique, réalisée à partir de déchets de marbrite, un verre simulant les reflets et veinures du marbre, illustre la volonté d'embellissement des habitations. Les styles (Art Déco, mauresque) et les couleurs (jaune, vert, bordeaux...) varient. Certaines façades présentent aussi un soubassement en mosaïverre (à gauche). Aujourd'hui, la survie de ce type d'enduit est mise en péril faute d'artisans capables de le restaurer et dépend du bon vouloir de propriétaires privés, parfois peu conscients de l'intérêt de ce petit patrimoine.



La ferme de Courriaux à Pont-à-Celles est une ancienne possession de l'abbaye du Parc à Heverlee. Son implantation en carré est typique de la plupart des fermes présentes au sein de l'aire.



A hauteur de Viesville, la réserve naturelle des Sarts protège les espèces végétales et animales présentes sur la butte formée par les remblais provenant du creusement du canal (à gauche). Au loin se distingue le viaduc de l'autoroute E42. Dans le reste de l'aire, le canal coule dans un paysage au relief plus calme (à droite). Les chemins de halage sont utilisés pour la promenade.



L'absence d'écrans boisés sur certains tronçons de l'autoroute E42 permet une série de vues dégagées. La station de redistribution d'électricité (à gauche) et le zoning de Gouy (à droite) sont bien perceptibles depuis l'autoroute qui les borde.

Enjeux

- Les grandes étendues de terres agricoles sont très présentes au sein de l'ensemble paysager (plutôt connu pour son passé industriel). Le développement continu de l'urbanisation résidentielle ou industrielle diminue petit à petit la prégnance de l'espace agricole sur le paysage. Cet enjeu global (voir pages 282 et 283) est significatif dans la totalité de l'aire du Plateau agricole de Gouy-lez-Piéton.
- L'identité paysagère de l'aire se caractérise notamment par des vues longues et dégagées, sur lesquelles se superposent des alignements d'arbres et un maillage de fils électriques.
- La structure traditionnelle de la plupart des villages est encore perceptible mais l'aire pourrait à l'avenir être soumise à la pression urbaine grandissante de Charleroi, de Nivelles et de Bruxelles. Sa bonne accessibilité et ses importantes réserves foncières (pour le bâti mais aussi pour les commerces ou l'industrie) la rendent d'autant plus vulnérable.
- Les quelques grosses fermes en carré, la chaussée Brunehaut qui traverse l'aire et les maisons enduites de ciment constituent un patrimoine intéressant mais peu mis en évidence au sein du paysage.

Objectifs paysagers

1. Préserver du mitage les zones agricoles.	GESTION
2. Atteindre une densité en accord avec la structure mitoyenne traditionnelle du tissu villageois lors de la mise en œuvre des réserves foncières.	GESTION
3. Envisager la dimension et l'impact paysagers de toute mise en œuvre de la réserve foncière.	GESTION
4. Veiller au maintien des alignements d'arbres.	GESTION-PROTECTION
5. Sensibiliser et veiller à la préservation du patrimoine présent au sein de l'aire.	AMÉNAGEMENT-PROTECTION

Pistes d'action

- Imposer une densité raisonnée lors des procédures de mise en œuvre des réserves foncières, dans une optique de densification des villages tout en épargnant l'espace agricole.
- Formuler des recommandations d'insertion paysagère relatives aux développements éventuels d'équipements agricoles dans les espaces ouverts.
- Entretenir les alignements d'arbres ou les réhabiliter là où ils sont en danger.
- Veiller, en cas de remplacement des pylônes électriques, à la légèreté de leur structure et à leur esthétique.
- Encourager et accompagner l'entretien et la rénovation des façades enduites en ciment.
- Valoriser le patrimoine par des panneaux didactiques ou des circuits de découverte.